

**AFFICHAGE INTERNE
OFFRE D'EMPLOI
JOURNALIER VOIRIE TEMPORAIRE
REMPLACEMENT D'UN CONGÉ DE MALADIE
POSTE SAISONNIER**

Raison d'être de l'emploi

La municipalité de Saint-Aimé du Lac-des-Iles désire combler un poste de journalier voirie, temps partiel. Sous la responsabilité de l'inspecteur en voirie et de la directrice générale, le (la) titulaire exécute toute la gamme des travaux se rapportant au secteur des travaux publics.

DESCRIPTION

À titre de journalier, vous êtes appelé à effectuer divers travaux manuels dans une variété d'activités types des services municipaux. Ces travaux peuvent comporter l'utilisation d'outils ou d'appareils de manipulation simple.

- Entretien des chemins, de la machinerie et des équipements;
- Entretien du réseau d'aqueduc;
- Entretien des lieux publics.

Exigence du poste

Bonne condition physique et habileté à exécuter divers travaux manuels;

Diplôme d'études secondaires (DES) comme niveau d'étude minimal, cette formation doit être complétée et fera l'objet d'une vérification avant l'embauche;

Carte d'ASP construction (SST);

Permis de conduire classe 5 valide;

Permis de conduire classe 3, un atout.

Processus de sélection :

Inclus notamment une vérification des antécédents ainsi qu'un examen médical ;

Les communications et convocations seront faites par courriel pour les candidatures retenues. Nous vous invitons donc à consulter votre boîte courriel régulièrement.

Rémunération : Selon la convention collective en vigueur.

Horaire de travail :

Été : 40 heures/semaine réparties en 5 jours ouvrables

Hiver : 40 heures/semaine réparties en 5 jours ouvrables

Possibilité d'horaire de jour, de nuit et de fin de semaine.

Début d'embauche : Le ou vers le 1^{er} mai 2019. Ce poste est saisonnier et de durée indéterminée.

Toute personne désirant se porter candidate doit soumettre son curriculum vitae à l'attention de Madame Gisèle Lépine Pilotte, directrice générale à la Municipalité de Saint-Aimé du Lac-des-Iles, 871 chemin Diotte, Saint-Aimé du Lac-des-Iles et ce, avant le 7 mai 2019, 10h.

Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront une communication de la Municipalité.
Gisèle Lépine Pilotte

Directrice générale. Donnée à Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, ce 10 avril 2019.